

Procès-verbal du Comité Directeur du 5 décembre 2013

Présents: Fabrice Chantriaux, Jacqueline Gayrard, Murièle Laguette, Christine Merlier, Jean-Luc Pacaud, Patrick Piau, Philippe Archambault, Frédéric Robin, Jean-Marc Bruneau, Bertrand Gouffault, Adrien Dodu, Jean-Marc Bruneau, François Fouchet, Fabien Lacombe et Grégory Berthemet.

Absents excusés: Jean-Luc Barboza, Michel Vasselon, Michel Amigues, Gérard Cognac, Patrick Wolfarth

Absents non excusés: Fabien Poncelet.

Invités : Edith Guérin, Fabien Valo.

❶ Résultat du vote du PV du Comité Directeur du 31 août 2013

- 16 votants, 12 voix pour, 4 abstentions.

❷ Informations Générales

- Jean-Luc prend la parole et annonce les informations suivantes :
 - la signature en date du 15 septembre 2013 de la Convention avec la Ligue pour 3 ans.
 - Il s'est rendu le samedi 4 octobre 2013 avec André Quignon aux trophées des sportifs au Conseil Régional. Nico Angelon a reçu à cette occasion, le trophée dans la catégorie arbitrage pour son investissement depuis de longues années dans ce domaine et son grade d'Arbitre International.
 - l'inauguration le 19 octobre 2013 du gymnase de Darvoy. Edith et Jean Luc étaient présents et ont pu rencontrer messieurs François Bonneau, président du Conseil Régional et Eric Doligé, président du Conseil Général. A noter, la présence du comité départemental du Badminton, qui se positionne déjà pour l'utilisation de ce gymnase. Il faudra voir à l'avenir si cette structure peut accueillir du tennis de table.
 - la signature avec l'USM Olivet TT d'une convention de mise à disposition de l'un de leurs entraîneurs, Nicolas Quétard, pour le PES du samedi matin pour 23 € l'heure contre 18 € l'année dernière. Le but étant de dépenser autant que l'exercice précédent pour cette action. Par conséquent, compte tenu de l'augmentation du coût horaire, le nombre de séances sera revu à la baisse sur l'année.
 - prise en compte de 3 des 4 demandes de Jean-Luc lors du dernier Comité Directeur de la Ligue du Centre. A savoir, conserver la part départementale sur les licences promotionnelles, que le coût du papier licence (273 €) soit intégré dans l'augmentation de la part fédérale sur les licences et que le coût de l'inscription de 12 € pour le repas des individuels corpos ne soient plus automatiquement facturés aux participants qui ne resteraient pas au repas.
 - le déroulement de l'Assemblée Générale de la FFTT du 10 novembre 2013. Jean-Luc passe la parole à Adrien qui représentait le Comité à cette occasion.
 - Il nous informe que le président Monsieur Palierno **avait demandé à être rémunéré pour sa fonction et que ce point a été retiré des débats peut de temps avant l'AG**, qu'il a rappelé le rôle de chacun et la responsabilité des cadres techniques.
 - Il y a eu une demande de vote à main levée pour le budget 2014/2015, la Ligue du Centre a voté contre le budget comme cela avait été annoncé, **le comité ayant suivi la même ligne directrice.**
 - Nico Angenon a démissionné de la Fédération en raison des propos tenus lors de la **présentation du budget prévisionnel.**
 - Une convention d'objectif entre la FFTT et les ligues a été signée avec un impact sur les comités. La ligue du Centre est pilote dans le projet de l'Accompagnement de la Structuration de l'Emploi (programme de l'Union Européenne).
 - De multiples interventions ont été faites cette assemblée dont celle de Guy Tissot pour le Sport Santé et Anne Boileau pour les féminines.
 - Pierre Albertini, ancien Président de la Fédération a reçu la légion d'honneur.

- Edith et Frédéric ont préparé et déposé le dossier de demande de subvention d'investissement de 20 000 € auprès du Conseil Général.
- Présence à la réunion de PSL du 4 novembre 2013 sur la fonction employeur, droits et devoirs, à celle du CROS sur le cap asso et les financements de l'emploi, ainsi que la réunion de bilan des vacances sportives dont Grégory Lebas a participé en juillet dernier.
- Frédéric prend le relais :
 - en informant les membres sur le dépôt d'un dossier d'un concours « Sport au Féminin » organisé par le CROS. Il explique l'intérêt de cette participation et le gain en jeu. Réponse attendue fin décembre 2013.
 - Il passe ensuite au sujet de l'accompagnement éducatif en indiquant que 5 200 € avaient été budgétés. Or à ce jour, nous n'en avons que 2. Un dossier pour 2 modules au Lycée Brzeska avait été constitué, un seul a été pris en compte (1250 €) car un seul dossier a été reçu par ce lycée, la DDJSCS ne voulant pas rattraper le second. Il reste cependant, un espoir de voir le second module se mettre en place début janvier 2014. Par miracle, un second a vu le jour à l'école Jean Mermoz à Saint Jean de la Ruelle. Le club de PSJ 45 a en effet, contacté le Comité pour subvenir au besoin de cette école, le club ne pouvant pas le prendre en charge. Ainsi, Florian intervient pendant 1 h 30 au gymnase Victor Fouillade pour un retour sur investissement de 1 100 €.
 - Troisième sujet abordé par le secrétaire général, le comportement de Florian. Ce dernier a manifesté depuis quelques mois la volonté de quitter ses fonctions au sein du Comité à condition de trouver un emploi ailleurs. A ce jour, la situation n'a pas évolué, Florian est toujours salarié du Comité et l'entretien récent réalisé avec ce dernier et en présence de Michel, Jean Luc et Adrien a confirmé la position de Florian. Le tout est de connaître la date et les modalités de départ (la démission ou la rupture conventionnelle). Frédéric souligne la démotivation de Florian et son manque de conscience professionnelle dans certaines actions. Patrick Piau demande à ce qu'un courrier en recommandé lui soit adressé afin de lui notifier les éléments de son comportement. Il demande également qu'une date lui soit notifiée pour lui signifier la limite de sa rupture de son contrat de travail. De son côté, Grégory Berthemet ne se positionne pas dans cette affaire sans avoir eu tous les éléments.
- Edith termine cette séquence d'informations en faisant le point sur la trésorerie :
 - SICAV : 10 353,00 €
 - Banque Postale : 17 237,00 €
 - Crédit Agricole : 8 607, 00 €
 - Livret A : 42 907, 00 €
- Après analyse du réel au 5/12 (baisse des charges mais aussi des produits) et du prévisionnel sur la fin de la saison des dépenses et recettes, on peut espérer un résultat comptable équilibré à condition d'être rigoureux dans notre gestion financière.

③ Point d'étape sur le Tournoi Jeunes du Loiret

- La parole est donnée à Fabien Valo pour ce point. Il commence son intervention en indiquant que cette nouvelle compétition est un véritable succès : 173 participants au 1^{er} tour, 256 au second.
- Cependant, au second tour, des joueurs n'ont pas pu s'inscrire du fait des places limitées (64) dans chaque catégorie. La CDJT a dû modifier la répartition des inscrits en positionnant certains dans la catégorie supérieure afin de permettre à d'autres d'intégrer le tableau de leur catégorie.
- Pour pallier cette limite d'inscription (64) imposée par le logiciel SPID, la CDJT propose de regrouper les catégories. Ainsi, 2 tableaux seront créés pour les tours suivants. A savoir un tableau Benjamins/Minimes et un Cadets/Juniors, soit 128 joueurs dans chaque tableau répartis dans 2 « divisions » de 64 joueurs selon leur classement. Ainsi, ce système permet de passer de 64 à 128 joueurs pouvant s'inscrire par tableau.
- Fabrice rappelle que le juge-arbitre doit se faire aider dans les salles d'une personne du club recevant.
- Un dernier point, sur les oublis d'inscription, les joueurs ont quand même été intégrés dans les tableaux à la satisfaction des parents.

④ Organisation des 50 ans du Comité du Loiret

- Frédéric aborde ce sujet en indiquant aux membres que le Comité sera cinquantenaire en 2015. De ce fait et compte tenu que le temps passe vite, il incite les membres à la réflexion sur cet anniversaire.
- Une commission début 2014 sera constituée afin de mettre en place des actions pour cet événement.
- Il faudra évoquer le sujet à l'Assemblée Générale de fin d'année.

⑤ Point des Commissions

- ❖ **CDJT** : Une fois n'est pas coutume, C'est la CDJT par le biais de son jeune président, qui début le tour de table.
 - Fabien nous donne le nombre de participants au stage de rentrée d'août à Salbris : 16 joueurs. Un second a eu lieu du 21 au 24 octobre 2013 toujours à Salbris où 8 jeunes y ont participé avec la collaboration des Comités du Val de Marne, de la Seine et Marne, de l'Essonne et de la Ligue d'île de France. Les comptes-rendus sont consultables sur le site du Comité dans la rubrique Jeunes et Technique.
 - Le PES (Parcours d'Excellence sportif), encadré par Nicolas Quétard, rassemble 12 jeunes soit 4 filles et 8 garçons Benjamins/Poussins (de 2004 à 2006).
 - Tournoi Jeunes : une réussite au niveau du nombre de participants et du système d'inscription. Cependant, du point de vue organisationnel (autorisation d'inscription après la date de clôture, sur place ou encore dans des tableaux déjà complets) des améliorations sont à réfléchir afin de satisfaire un maximum de personnes sans toutefois déroger en permanence aux règles de base.
 - Open Butterfly - de 10 ans du 23 novembre à St Marceau : 60 jeunes, dont 15 filles représentant 10 clubs y ont participé. Un chiffre en baisse par rapport aux précédentes années.
 - Minicom's à Blois du 21 au 23 décembre 2013, une équipe en fille et une en garçons seront alignés auquel s'ajoute les tableaux individuels.
 - C'est le club de Gien qui accueillera le 1^{er} février 2014, la phase départementale des Interclubs. Toutes les catégories seront rassemblées dans une même salle, celle de Cuiry.
 - Ping Tonic : 20 personnes ont participé à la journée Ping Tonic à Cléry le 30 novembre 2013. Le matin était dédié à des exercices physiques et ateliers ludiques et l'après-midi à un tournoi féminin.
 - Entraînements clubs : Florian via son compte rendu nous indique que les conditions d'entraînement dans les clubs (Beaugency, Huisseau sur Mauves, SMOC Saint Jean de Braye et Gidy) sont très disparates (différents publics et niveaux et différentes attentes). Dans l'ensemble, tout se passe bien.
 - L'Accompagnement sportif dans le lycée Brezka : pas grand monde cette année. Une organisation va être mise en place pour que les élèves viennent sur leur temps de cours pour le créneau Tennis de Table. Un seul module est positionné cette année. De ce fait, cet accompagnement s'arrêtera avant les vacances de février au lieu de juin, habituellement.
 - L'Accompagnement sportif dans l'école Jean Mermoz apporte également son lot de complications (public difficile, temps d'intervention court, 40 mn, tables en mauvais état).
 - Partenaire : suite à la demande de Frédéric, Florian s'est rendu à la société Cristalline pour obtenir des packs d'eau, en principe c'est ok à condition d'expliquer le projet sportif qui découlerait de ce partenariat.
- ❖ **ARBITRAGE** : Patrick prend le relais.
 - Formation Arbitre de Club : 8 personnes du sport adapté y ont participé. 1 seul recalé. Très bonne expérience car le formateur doit justement « s'adapter » à ce public.
 - Concernant la nomination des juges-arbitres hors championnat par équipes régional, la commission arbitrage relancera dorénavant, 15 jours avant les compétitions, les juge-arbitres qui se sont portés disponibles pour voir s'ils le sont encore à cette date.
 - Murièle va être formée à la gestion des convocations des juge-arbitres pour le championnat par équipes régional.
 - La Ligue du Centre souhaite abandonner l'émission en version papier des règlements au profit d'un support virtuel.
 - La Commission Régionale d'Arbitrage dont le président est Philippe Lebon, invitera de façon ponctuelle des personnes extérieures à celle-ci.
 - Pour le Top Elite, malgré un mail, peu d'arbitres ont répondu présent à ce jour.

- ❖ **COMMISSION SPORTIVE** : CHAMPIONNAT PAR EQUIPES : Philippe monte à la tribune.
 - Suite au courrier de Top Spin 45 qui conteste la décision de la commission sportive sur le fait de ne pénaliser que financièrement le club du CJF Fleury les Aubrais dont une des équipes s'est présentée sans licences à une rencontre (la demande de licence et la possession du certificat médical ont été vérifiées ultérieurement par la commission), un vote est soumis aux membres afin d'entériner ou non cette décision. Après discussions, le résultat donne 16 pour et 1 abstention. Le secrétaire général fera un courrier de réponse à ce club en mentionnant entre autre, les voies de recours.
 - VETERANS : Fabrice nous indique que le championnat vétérans se déroule sans encombre. Il nous informe que les individuels vétérans auront lieu à Ingré le 21 décembre 2013.
 - TOURNOI DU COMITE : clap de fin : Christine annonce que compte tenu du faible nombre d'inscrits lors de la dernière édition du Tournoi du Comité, la commission sportive ne renouvellera pas cette manifestation.
 - CNV : Jean-Marc rappelle que l'échelon départemental de la Coupe Nationale Vétérans (CNV) aura lieu le 4 janvier 2014 à Patay.

- ❖ **MATERIEL - MEDAILLES** : Bertrand nous fait un point sur les commandes de matériel
 - Patay demande 2 tables d'arbitrage et des marqueurs : accordée !
 - Une commande de marqueurs pour le Comité de Badminton va également être effectuée.
 - L'USCTT demande 60 séparations et PSJ 45, 12 marqueurs : validée !
Chez Ping Passion, il reste 2 bons d'achat (dotation de la commission jeune et technique) et 1000 balles d'entraînement et 200 balles de compétitions sont aussi en prévision d'achats.
 - Enfin la commande de médailles pour la commission Vétérans, le PPP et les interclubs a été entérinée.

- ❖ **RENCONTRES LOISIR** : Notre doyenne prend la parole.
 - Jacqueline nous informe que l'équipe de Gidy a fait jouer un benjamin lors de rencontres loisirs. Ce championnat malgré qu'il soit officieux pour le classement, répond aux règles fédérales. Ainsi, un benjamin sans certaines conditions, ne peut jouer ce championnat. L'équipe est contrainte de déclarer forfait. Le club de Gidy demande à ce qu'un mail soit envoyé à tous les clubs pour prévenir ces derniers de cette situation. Adrien exprime le fait que ce championnat dont des résultats sont enregistrés devrait être composé de joueurs en possession d'une licence traditionnelle exclusivement avec un certificat médical. Jacqueline renchérit en indiquant que tous les participants à ce championnat sont en possession de leur certificat médical. En conclusion, il faudrait revoir les modalités des compétitions loisir...

- ❖ **COMMISSION DEVELOPPEMENT** : Fabien Lacombe fait un point d'étape sur les actions en cours et projets.
 - Il a participé le 23 novembre 2013 à une réunion de la Commission Régionale Féminine. Il y aura création d'une Coupe Mixte Régionale avec une journée dans chaque département à organiser et qui sera donc qualificatif pour cette journée régionale.
 - Une journée Ping Tonic régionale sera également organisée à **Salbris** (date à définir).
 - PPP : à ce jour, 3 écoles ont répondu positivement (Semoy, Malesherbes et Baule). Fabien Valo propose qu'une action de relance vers les écoles via une brochure soit réalisée.

- ❖ **COMMISSION FORMATION** : Adrien fait un tour d'horizon des formations à venir
 - Une formation JA2 est prévue à Blois les 4 et 5 janvier 2014.
 - La formation Arbitre Régional quant à elle, prévue dans le Loiret a été annulée, faute de participants.
 - Concernant les formations dirigeants : une newsletter paraîtra tous les 2 mois afin d'informer des contenus des formations organisées. Le premier module de formation a été annulé faute de candidats. Les suivants à savoir ; l'élaboration d'un budget prévisionnel, l'optimisation d'une demande de subvention, l'analyse des comptes annuels, la préparation des comptes annuels en AG, la gestion et le management d'un emploi sont maintenus et programmés sur le 1^{er} semestre 2014.
 - Patrick souligne qu'une formation arbitre de club pour les clubs ayant des équipes en National serait nécessaire compte tenu de la pénurie de volontaires à cet exercice.

- ❖ **SECRETARIAT** : Frédéric termine ce tour de table en donnant divers informations.
 - Nombre de licences : au 5/12/2013, 2433 licences dont 1515 traditionnelles (-126 par rapport à 2012 : 1641) et 918 promotionnelles (-194 par rapport à 2012 : 1112).
 - Nombre d'inscrits au Critérium Fédéral : au 5/12/2013, 358 joueurs contre 422 par rapport à l'année dernière soit - 64 personnes.
 - Point sur la commission Sport de l'Entreprise (en l'absence de Jean-Luc et Fabien Poncelet) : 28 participants aux championnats individuels Sport dans l'entreprise au niveau du Loiret. Du point de vue du championnat par équipes, en D1, 19 % des rencontres jouées, 39 % en D2, 19 % en D3 et 44 % sur les 2 poules de D4.

⑥ Questions diverses : A quelle date pourra t'on engager ou réengager les équipes en seconde phase ? Edith répond qu'elle va faire le nécessaire très prochainement sur le site du Comité.

Fin de réunion : 22 h 35. Prochaine réunion le jeudi 20 février 2014.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétaire Général,
Frédéric ROBIN